

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences psychologiques**

LOGO2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé du Master en logopédie

Devenir un logopède universitaire capable de prendre en charge et d'accompagner un patient présentant des difficultés de communication ou de langage tel est le défi que le diplômé du Master [120] en logopédie se prépare à relever dans sa vie socio-professionnelle. Le master en logopédie a pour objectif de former des logopèdes universitaires, thérapeutes de la communication et du langage, capables d'intervenir de manière pertinente selon une approche scientifiquement fondée, techniquement efficace et d'une grande qualité humaine auprès de patients souffrant de pathologies de la parole, de la voix, du langage oral, écrit ou signé ou du calcul, quelle que soit leur origine, chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte ou la personne âgée ; en interaction avec différents professionnels de la santé.

Au terme du master, le diplômé maîtrise un large socle de compétences théoriques, pratiques et cliniques spécialisées en logopédie ainsi que dans les disciplines autour desquelles s'articule la logopédie : la psychologie, la médecine et la linguistique.

En situations concrètes d'intervention et d'accompagnement, il mobilise ses compétences théoriques, pratiques et cliniques ainsi que les acquis de sa formation de bachelier, pour :

- appréhender et analyser, selon une démarche scientifique et une approche pluridisciplinaire, une situation clinique dans toute sa complexité (analyse de la demande, prise en compte des attentes et des besoins, évaluation objective des difficultés ...)

- élaborer et conduire une intervention logopédique, théoriquement et empiriquement justifiée, la mieux adaptée pour répondre à la pathologie du patient, en tenant compte du contexte et en interaction avec d'autres professionnelles de la santé (médical et paramédical),

- communiquer et interagir de manière pertinente et adaptée avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée (patient, entourage du patient, collègues ...).

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le diplômé logopède agit en acteur critique responsable, respectant et appliquant les principes de déontologie et d'éthique propre à sa pratique clinique.

Il questionne, enrichit et consolide sa pratique professionnelle en d'une part, portant un regard critique sur sa propre pratique et sur les innovations théoriques et pratiques issues de la recherche et susceptibles d'éclairer son champ professionnel clinique et d'autre part, en dialoguant avec d'autres logopèdes ou professionnels de la santé. Il aura intégré une attitude de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son champ socio-professionnel.

2. Le référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

A. Analyser une situation clinique relative à une pathologie du langage, de la communication ou du calcul dans toute sa complexité, en mettant en œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories et approches pertinentes afin de poser un diagnostic.

A1. Maîtriser de manière critique des connaissances spécialisées qui permettent d'identifier une plainte et de comprendre les difficultés de langage, communication et de calcul qu'un individu pourrait rencontrer.

A2. Observer, analyser, critiquer et interpréter de manière argumentée une situation en référence à des théories et résultats de recherche, en mobilisant les méthodes et outils pertinents relevant du champ de la logopédie et en se fondant sur des connaissances en psychologie et en médecine.

A3. Poser un diagnostic/une conclusion en mettant en évidence les limites de son analyse et de son interprétation.

A4. Intégrer dans son analyse et son interprétation de la situation les besoins et les ressources du patient et de son milieu ainsi que ses caractéristiques et préférences.

B. Prendre en charge et accompagner une personne qui présente des difficultés d'ordre logopédique ainsi que son entourage :

élaborer un plan d'intervention, théoriquement et empiriquement justifié, mettre en œuvre ce plan, en évaluer l'efficacité et le réajuster régulièrement.

B1. Maîtriser de manière spécialisée et critique les connaissances relatives au fonctionnement normal et pathologique d'un individu sur le plan logopédique ainsi que les techniques d'intervention principales p nP -1 0 m630eJ 1 0 0 -1 0 554.362999438 T # 1n champ professic74Mssionnel.

- D2.** Interagir et collaborer de manière constructive avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée et s'intégrer au sein d'une équipe et participer à sa dynamique, en situations d'apprentissage et en milieux professionnels.
- D3.** Adopter une posture ouverte et critique et se distancier par rapport à ses propres représentations et préjugés tout en sachant transmettre son propre point de vue avec respect, en situations d'apprentissage et en milieux professionnels.
- D4.** Interagir et collaborer de manière constructive avec le patient ; assurer la guidance logopédique de l'entourage du patient au travers d'une communication et d'une collaboration efficaces.
- D5.** Identifier une situation de conflit et y intervenir de manière pertinente afin de gérer ce conflit de manière constructive.
- E.** Agir en tant que logopède universitaire, de manière rigoureuse et responsable, déontologique et éthique.
- E1.** Mettre en œuvre une démarche scientifique : les étapes, les méthodologies et les outils de la recherche scientifique appliquée, en logopédie (et en psychologie).
- E2.** Identifier l'apport et les limites de la recherche scientifique appliquée en logopédie (et en psychologie) pour la compréhension de situations données ; documenter de manière autonome une problématique logopédique en se basant sur toute source d'informations pertinente et fiable.
- E3.** Agir en tant que professionnel de la logopédie en se référant, entre autres, aux principes de l'éthique et de la déontologie.
- E4.** Se tenir à jour par rapport aux développements récents des connaissances scientifiques et techniques d'intervention dans le champ de la logopédie.
- E5.** Créer des contacts, ou intégrer un réseau de logopèdes de partage de pratiques et de réflexions et, dialoguer avec d'autres professionnels de la santé, autour de problématiques relatives à des pathologies logopédiques.
- E6.** Identifier les limites de sa propre expertise et avoir connaissance des spécificités des professions médicales et paramédicales connexes et ce, afin de pouvoir réorienter le patient lorsque c'est nécessaire.
- F.** Evaluer et développer ses connaissances, compétences et attitudes en ayant en perspective son développement personnel et professionnel.
- F1.** Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et de développement continu indispensable pour ajuster ses pratiques et évoluer positivement dans son environnement en tant que personne et professionnel.
- F2.** Mettre en œuvre les moyens et les opportunités pour développer son propre projet professionnel.
- F3.** S'engager dans une pratique professionnelle en mobilisant ses compétences théoriques et pratiques dans des situations réelles ou des mises en situations réalistes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le master comprend un tronc commun de 48 crédits, une finalité de 30 crédits, deux options au choix de 15 crédits chacune et des cours au choix pour 12 crédits.

LOGO2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [44.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊙ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR]

Bloc
annuel

LOGO2100

Stage I

PR [q1] [325h] [14 Crédits]

1 2

x

Finalité spécialisée [30.0]

Finalité spécialisée en troubles de la voix, de la communication et du langage. Non accessible à d'autres masters.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|-------------------------------------|------------------------------|--|---|
| ○ LLOGO2200 | Mémoire | | FR [q1+q2] [] [27 Crédits] 🌐 | | x |
| ○ LLOGO2103 | Déontologie et organisation légale de la pratique logopédique | Virginie Crollen Isabelle Ravier | FR [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐 | | x |

Options et/ou cours au choix [46.0]

L'étudiant choisit 2 options de logopédie spécialisée (30 crédits) et 16 crédits de cours au choix.

| |
|--|
| |
|--|



ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Tableau des prérequis

LLOGO2204A "Stage II (stage de spécialisation) - Aphasies" a comme prérequis LLOGO2110 ET LLOGO2111 ET LLOGO2112

- LLOGO2110 - Examen et prise en charge des aphasies: principes généraux
- LLOGO2111 - Troubles du langage dans les aphasies : des théories à la revalidation
- LLOGO2112 - Approche intégrée et écologique de la prise en charge des aphasies

LLOGO2204B "Stage II (stage de spécialisation) - Neurodéveloppement" a comme prérequis LLOGO2120 ET LLOGO2121 ET LLOGO2122

- LLOGO2120

peuvent être consultés dans le [module complémentaire](#).

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|---|------------------------|-----------------------------------|--|
| Licenciés | | | |
| Diplôme de 2e cycle en sciences psychologiques | | Accès sur dossier | Sous réserve d'acceptation du dossier. |
| Masters | | | |
| Master [120] en sciences psychologiques | | Accès sur dossier | Sous réserve d'acceptation du dossier. |

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes qui ont 5 ans d'expérience « utile » peuvent introduire un dossier de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) , qui sous réserve de la recevabilité de leur dossier, de la réussite de l'épreuve d'admission, peuvent soit avoir un accès direct au Master, soit un accès nécessitant la réussite de crédits complémentaires

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments

Faculté

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation